

Classées 4^e au Québec

p. 21



L'Écho 20^e de Saint-François

JUIN 2013

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 21 N°7



L'ÉCHO PRIMÉ

p. 5

GERONIMO

LES RENCONTRES
DU SALON DU LIVRE
DE QUÉBEC

p. 15



JEANNE

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Rousseau	472-0665
Sylvie Allaire	472-0559
Lorraine Lamonde	259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications
Culture
et Communications*

Québec 

Journal **St-F** réalisé
bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 700 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Ils ont reçu le sacrement du pardon.....	4
L'Écho de St-François, primé.....	5
Les états financiers 2012 et les principales réalisations de la Municipalité.....	6
Programmation des Retrouvailles St-Frank 2013.....	7
Félicitations aux élèves de la formation chrétienne.....	8
Invitation à la célébration du 2 juin	8
Fête des Jubilaires.....	8
Faites connaître cet événement à vos proches habitant à l'extérieur.....	8
Les pièces de deux Fermières se démarquent au congrès régional	9
Bienvenue à Delphine.....	9
Norbert Morin dénonce le sous-financement des organismes	10
Avant et après pour la cause du cancer	10
Partenariat entre Prison ou Caution et La Tournée des Vainqueurs!.....	11
La chronique du pompier.....	12
Des candidates féminines prêtes pour les prochaines élections	13
Mot du maire	13
Les Fermières seront en assemblée générale.....	14
Les rencontres du Salon du livre de Québec	15
Cheerleading	15
Le Parc des Appalaches: plus que jamais ami des chiens.....	16
Devenez membre de votre journal	17
de bric et de broc	18-19
Visite à Casault.....	20
À l'ère des robots, l'enseignement obéit!.....	20
La première place au DBL Ball	20
Myriam Laflamme et Alexandra Gingras performant sur la scène provinciale.....	21
Club de course	21
Football	21
Les Débrouillards.....	22
Pensée positive: Le temps qui guérit	23
Sudoku	23
Au fil des jours.....	24
Les petites annonces de L'Écho.....	25
Objectif: 100 membres	25
L'Écho municipal	10 pages



Photo: Jean Dominique Rousseau

Une étape de franchi

Le vendredi 17 mai à 15 heures était la date limite pour déposer les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres pour la phase 1 de réfection de l'église de la paroisse Saint-François-de-Sales. Deux entreprises de Chaudière-Appalaches ont déposé une soumission. Sur la photo, MM. Luc Fontaine, architecte au dossier, et Louis-Marie Garant, chargé de projet bénévole, en présence des membres du Conseil de Fabrique ont procédé à l'analyse de conformité des soumissions. Les deux soumissions se sont avérées recevables. Il reste une étape de vérification auprès des partenaires avant que le Conseil de Fabrique ne fasse connaître sa décision.

Rappelons que la Fabrique s'est vu accorder une aide financière de 297 835\$ pour des travaux admissibles de 425 478\$. La subvention couvre un maximum de 70% du coût total des travaux estimés.

L'aide financière à la restauration du patrimoine religieux est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture et des Communications. ☉

**Soure: Raynald Laflamme, président
Fabrique de Saint-François-de-Sales**



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Ils ont reçu le sacrement du pardon

Bravo à nos jeunes de 3^e année et leurs parents pour la continuité de leur cheminement de Foi. Des jeunes de 8, 9 et 10 ans ont reçu, le sacrement du Pardon, le 16 avril dernier. Le tout fût suivi, par une collation fraternelle à la sacristie.

Merci beaucoup à l'abbé Daniel, pour sa participation ainsi que sa spiritualité lors de cette cérémonie; merci à l'abbé René Bédard pour sa disponibilité ce soir-là. Un merci particulier pour tous les parents et les jeunes qui se sont impliqués et bien préparés pour cette belle fête.

Il ne faut pas lâcher, même si le temps nous manque quelques fois, car pour les jeunes nous sommes des modèles et ce n'est plus à l'école maintenant qu'ils prendront leur formation religieuse catholique. Ne nous gênons pas d'exprimer notre foi devant eux, car nous, quand nous étions jeunes, avons beaucoup de témoins et de guides dans la famille et la communauté.

Notre prochain rendez-vous communautaire de Foi pour ces jeunes est le 2 juin prochain, pour la Première des Communions. Félicitations en passant pour les jeunes et les parents qui sont là, presque tous les dimanches et qui embellissent nos célébrations par leurs services ou leur présence. ☺

Source: Fabienne Blais, animatrice de pastorale



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

L'Écho de St-François, primé au 32^e congrès annuel des journaux communautaires

Choisi finaliste dans quatre catégories lors des Prix de l'AMECQ 2013, le journal *L'Écho de St-François* a remporté le 3^e prix de photographie de presse qui a fait la une de l'édition d'octobre 2012 sous le titre: Catastrophe évitée à Saint-François.

La photo réalisée par Éric Vermette de Saint-Raphaël montre la chute d'un silo-tour de la Ferme Bonneau & Fils dans sa chute irrémédiable au sol. D'ailleurs, la page 4 de cette édition affichait un photo reportage saisissant pris par l'auteur de la chute du colosse. *L'Écho de St-François* remercie son auteur pour la qualité de son travail photographique.

Le 32^e congrès de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, dont le journal est membre, offrait cette année aux congressistes une programmation enrichissante sous le thème Des journaux en action... communautaire! Les deux délégués de *L'Écho de St-François*, Mme Nicole L. Labonté et M. Raynald Laflamme, se sont partagé chacun deux ateliers de formation.

«Je participe depuis plusieurs années à ces congrès et cette fois encore l'Association m'a surpris par la qualité des formations qu'elle offre à ses membres», mentionne M. Laflamme.

Les deux ateliers auxquels il a participé: La déontologie journalistique et Organiser des groupes de discussion sur le lectorat l'a ravi. Pour sa part, la déléguée Nicole L. Couture a enrichi son expérience d'administratrice avec l'atelier Bien préparer son conseil d'administration pour se frotter par la suite aux nouvelles réalités du français avec l'atelier portant sur la nouvelle orthographe.

Le dimanche avant de regagner la Côte-du-Sud les deux délégués ont assisté à la conférence de Denis Bourque portant sur l'Implication communautaire et la participation citoyenne. Un sujet qui a fait l'objet d'une table ronde de discussion lors de la journée d'activités marquant le 20^e anniversaire de *L'Écho de St-François*, le 16 mars dernier. Ce 20^e anniversaire a même été souligné le vendredi lors de l'assemblée générale de l'Association par Mme la déléguée régionale de Chaudière-Appalaches, Mme Manon Fleury du journal communautaire *Coup d'œil sur St-Marcel*.

Une nouvelle présidente

Les membres délégués votant ont élu par acclamation à la présidence de l'AMECQ, Mme Kristina Jensen de *L'Écho de Cantley* en Outaouais. Elle prend ainsi la relève de M. Daniel Pezat qui comptait 18 années au conseil d'administration, dont les neuf dernières années, à titre de président de l'Association.

Ce 32^e congrès a réuni à Montréal une centaine de délégués provenant d'une trentaine de journaux communautaires du Québec. Pour une 2^e année consécutive, *Le Trait d'union du Nord de Fermont* a remporté le titre de média communautaire de l'année. Félicitations à l'équipe de la présidente, Mme Louise Vachon. ☺



Délégué par le journal, M. Raynald Laflamme a partagé le banquet de remise des Prix de l'AMECQ avec les délégués du journal régional *Le Haut Saint-François de Cookshire-Eaton* en Estrie, MM. Jean-Claude Vézina et Pierre Hébert, 1^{er} et 5^e sur la rangée arrière; les délégués du journal *Le Reflet du Canton de Lingwick* en Estrie, M. Daniel Pezat et Ghislaine Pezat, 2^e et 3^e sur la rangée arrière, et Mme Mariette Bénard et M. Marcel Langlois, 1^{re} et 2^e sur la rangée avant, en compagnie de Mme Suzanne Tremblay, déléguée de la coopérative de solidarité *L'Action de l'Est de Rimouski* au Bas-Saint-Laurent.

<p>QUAND ÇA CHAUFFE...</p> <p>La Coop Rivière-du-Sud</p>	<p>34, Ch. St-François Ouest St-François (Qc) G0R 3A0 Tél. (418) 259-7715</p>
<p>LE PROGRAMME COMBO POUR VOS ENSILAGES</p>	
<p>Vous venez de remplir le silo. Après quelques jours, l'ensilage chauffe à la reprise et dans la mangeoire.</p> <p>Détérioration</p>	<p>LA SOLUTION</p> <p>Le pouvoir combiné de l'acide et l'inoculant</p>

Les états financiers 2012 et les principales réalisations de la Municipalité

La firme comptable Lemieux, Nolet, s.e.n.c. est venue présenter les états financiers 2012 de la Municipalité le lundi 22 avril dernier dans le cadre d'une séance spéciale.

Comme c'est un rapport très volumineux de 71 pages, nous allons nous attarder seulement sur les revenus et les dépenses de 2012.

Revenus de fonctionnement (comprend) 2 601 725\$

- Taxes
- Compensation de taxes
- Autres

Investissement (comprend) 428 825\$

- Transferts

total:.....3 030 550\$

Dépenses de fonctionnement (comprend) 2 723 837\$

- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport
- Hygiène du milieu
- Loisirs et culture
- Aménagement, urbanisme
- Frais de financement
- Autres

total:.....2 723 837\$

Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales 306 713\$

Excédent de fonctionnement de l'exercice non affecté en 2012 192 608\$

En termes clairs, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a dégagé un surplus de 192 608\$ en 2012.

L'endettement de la Municipalité en 2012 représentait 12,55% de son budget d'opération. En chiffres, ça signifie que la Municipalité devait consacrer une somme de 333 262\$ de son budget d'opération pour rembourser ses emprunts. À titre informatif, le budget d'opération en 2012 était de 2 656 220\$.

La Municipalité a mené à terme plusieurs projets en 2012:

1. Refait et élargi le chemin St-François Est sur une longueur de 1.7 kilomètres avec piste cyclable.
2. Réasphalter quelques tronçons de chemin.
3. Achat d'un camion 10 roues neuf tout équipé pour le déneigement.
4. Achat d'un souffleur industriel.

Malgré tout, grâce à une gestion serrée, la Municipalité ne s'en tire pas trop mal et a réussi à dégager un surplus budgétaire et ce, sans augmenter les comptes de taxes ces 3 dernières années.

Pour 2013, l'endettement de la Municipalité va baisser à 11%. Une somme de 296 988\$ sera consacrée à rembourser les emprunts comparativement à 333 262\$ en 2012.

Voilà un bref compte-rendu qui, je l'espère, vous éclairera sur la situation financière de la Municipalité. ☺

Yves Laflamme, dir. gén.



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

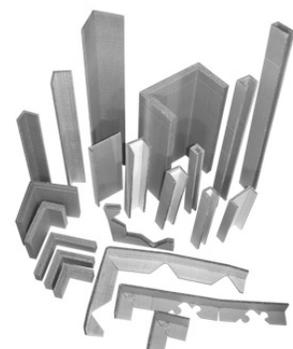
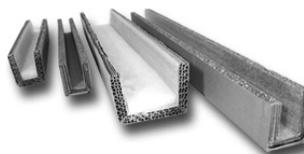
TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM



25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

Programmation des Retrouvailles St-Frank 2013

Vous vous proposez déjà d'ignorer cet événement? Sacre bleu! Lisez au moins ceci!

✍ par Raynald Laflamme

L'Écho de St-François se joint à l'initiateur des Retrouvailles St-Frank 2013, Michel Blais, pour en dévoiler la programmation.

Les amis d'antan seront conviés principalement le samedi 29 juin à un retour dans le passé lors d'une visite du Couvent. MM. Jacques Boulet et Léonard Lemieux seront sur place pour répondre à vos questions et à mettre au foyer ces images un peu floues que vous avez gardées en mémoire. Ce sera une belle occasion de revoir votre salle de classe, de vous imaginer assis là au cinquième bureau de la quatrième rangée face à une bonne sœur de la congrégation Notre-Dame, qui d'une main de maître vous apprenait les tables de calcul. Enfin, des souvenirs, parfois plus heureux que d'autres de ce passage de la jeune enfance à l'enfance, qui, à une certaine époque, nous a tous conduits plus tard à l'école des Maîtres.

Dès 13 heures, les activités se déplaceront sur les terrains des Loisirs ou des activités de groupe vous attendent. À noter ici que l'initiative des participants sera fortement sollicitée: aux amateurs de fer, de «washers» ou autres loisirs de s'imposer. À 20 heures, place aux chansonniers à l'intérieur du Centre. Les plus talentueux sont priés d'apporter leur instrument de musique et de nous faire découvrir leur répertoire. Sortez vous feuilles de musique, pratiquez, faites vos vocalises et surtout, ce samedi soir, ne vous gênez pas pour brûler les planches. Notez que s'il fait vraiment très chaud, tout ça pourra se dérouler sous le ciel étoilé de St-Frank. N'oubliez pas vos chaises pliantes.

Pour votre arrivée, le vendredi soir, vous êtes convié à briser la glace en vous réunissant au Village-de-Marie-Claude-Savard, espace au fond du terrain des Loisirs ainsi nommé à la suite du passage de Saint-François à La Petite Séduction, en avril 2012. Encore là, les talents musicaux sont sollicités. Chants et feu de joie vous dégèleront le sudfranciscois qui sommeille en vous.

Le dimanche, alors que votre corps en redemande d'être replongé dans ce chaud cocon de votre enfance, vous êtes appelés à déjeuner entre amis au restaurant L'Arrêt Stop. Mais avant,

vous êtes conviés à la Fête des jubilaires à 10h30 en l'église de Saint-François. Les couples célébrant cette année un anniversaire de mariage doivent s'inscrire avant le 10 juin auprès de Nicole Gendron au 418-259-2213 ou Denise Lamontagne au 418-259-7277 (voir texte Fête des Jubilaires en page 8).

En après-midi, de 13h à 15 heures, vous vous faites tirer le portrait. On vous demande d'apporter une photo du temps de l'école pour être numérisée. C'est que tous ces nouveaux souvenirs seront colligés dans un album photo: d'hier à aujourd'hui. Les gens seront libres de fournir les renseignements qu'ils souhaitent transmettre: adresse, téléphone, courriel. Selon l'ampleur de la tâche, l'album sera disponible au plus tard pour la période des Fêtes 2013. Un prix abordable sera demandé.

L'organisation vous demande dès votre arrivée sur le site de vous inscrire à l'accueil. Une étiquette d'identification vous sera remise et un coupon de participation à votre nom sera inséré dans une boîte pour le tirage de prix de présence.

Vous pensez encore que cette activité n'est pas pour vous, pour vos enfants, pour vos amis? Faites-la connaître. Plus on sera, plus les Retrouvailles St-Frank 2013 seront inoubliables. Suivez-nous sur Facebook: retrouvailles.stfrank2013. ☪

Programme

Vendredi soir 28 juin

Dès 19 heures

Village-de-Marie-Claude-Savard
Une soirée pour se dégeler
Musique et feu dans les barils
(apportez vos instruments et vos guimauves)
Permis de réunion sur le site
(chacun apporte ses consommations)
En cas de pluie, cette soirée se tiendra dans une des maisons du Village-de-Marie-Claude-Savard

Samedi 29 juin

(Activités principales des retrouvailles)
13 heures à 16 heures au couvent
Retour dans le passé chez les bonnes sœurs Notre-Dame
Visite commentée par
MM. Jacques Boulet et Léonard Lemieux

13h au Centre des Loisirs

On s'active en équipe

20 heures au Centre des Loisirs
Place aux talents musicaux

Dimanche 30 juin

9h Restaurant l'Arrêt-Stop

Un p'tit déj entr'amis

10h30 église de Saint-François

Fête des jubilaires

Centre des Loisirs de 13h à 15h

On immortalise le moment

(prise de photo et numérisation de votre photo du temps d'école pour l'album souvenir: d'hier à aujourd'hui.)

15 heures

À la prochaine... ☪

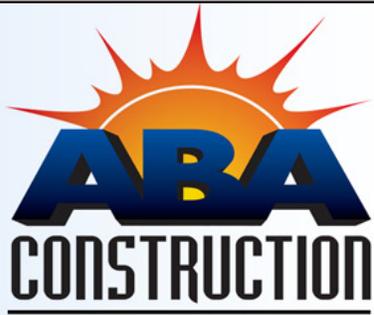
**Jumelé
À VENDRE** 5^e rue Ouest
Saint-François



- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



**ABA
CONSTRUCTION**

Construction & Rénovation

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

Félicitations au groupe de Mme Valérie Thibault.



Félicitations au groupe de Mme France Campagna.



Félicitations aux élèves de 1^{re} et 2^e année de formation chrétienne! – Bravo pour leur assiduité à suivre le cours de formation chrétienne. Des mamans bénévoles qui sont très fières de vous : Fabienne, Viviane, Nicole et Denise.

Invitation spéciale à chacun de vous de Saint-François – Célébration du 2 juin 2013, 10h30: Première des communions des jeunes de notre paroisse. À l'intérieur de la célébration, quelques mots de reconnaissance en votre nom à l'occasion du départ de notre curé, l'abbé Daniel Ouellet. Bienvenue à chacun!

Fête des Jubilaires

Faites connaître cet événement à vos proches habitant à l'extérieur

Placée dans la programmation des Retrouvailles St-Frank 2013 (voir autre texte), la fête des Jubilaires se teindra cette année le dimanche 30 juin à 10h30 en l'église de la paroisse Saint-François-de-Sales.

Les filles et les garçons de Saint-François qui ont encore le bonheur d'être ensemble et qui célèbrent cette année l'un ou l'autre de ces anniversaires de mariage sont donc conviés à cette célébration:

65 ans - 1948, **60 ans** - 1953, **55 ans** - 1958, **50 ans** - 1963, **45 ans** - 1968, **40 ans** - 1973, **35 ans** - 1978, **30 ans** - 1983, **25 ans** - 1988 sont conviés à une célébration eucharistique en leur honneur.

Vous connaissez des parents, des amis qui se sont mariés à l'extérieur et qui seraient heureux de partager la fête avec nous, comme nous ne pouvons les rejoindre personnellement, faites-le pour nous et nous les accueillerons avec grand plaisir. Notez cependant que, pour assurer le succès de ces retrouvailles, vous, résidents de Saint-François, ainsi que les couples de l'extérieur

que vous contacterez, devez déclarer avant le 10 juin votre intention de participer. Pour ce faire, contactez Nicole Gendron au 418-259-2213 ou Denise Lamontagne au 418-259-7277.




Norbert Morin
 Député Côte-du-Sud
 418 234-1893
 1 866 774-1893
 nmorin-cds@assnat.qc.ca



PHILIAS BLAIS & FILS INC.
 www.philiasblais.com
 R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB 218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges



Les pièces de deux Fermières se démarquent au congrès régional

par Raynald Laflamme

Les confections en arts textiles de Madeleine Talbot et Sandra Proulx du Cercle de fermières Saint-François ont retenu l'attention des jurys lors de l'exposition régionale de la Fédération 03 qui s'est tenue le 8 mai à Notre-Dame-du-Lac au Témiscouata.

Une pièce tissée de Madeleine Talbot selon la technique la Ceinture de moine qui permet de faire facilement des motifs de croix et de répéter les motifs pour produire de larges bandes aux couleurs différentes a obtenu un pointage de 93,7. Une confection unique de Sandra Proulx, un manteau de pluie, a rallié la faveur des juges en décrochant 98 points. Ces résultats qui font honneur aux Fermières ont été dévoilés lors du souper spaghetti du club local, le jeudi 16 mai dernier au Centre des loisirs. Outre ces pièces méritantes, les quelque 110 participants au souper ont pu admirer d'autres pièces d'artisanat exposées pour l'occasion.



Photo: Jean Dominique Rousseau

Toujours bien souligné lors de cet événement annuel, l'artisanat jeunesse a mis en vedette les réalisations de sept jeunes élèves de 5^e et 6^e année de l'école La Francolière. Sous la supervision de la fermière Claudine Blais, appuyée de ses consœurs Rose-Anne Laliberté, Sandra Proulx, Huguette Bouffard, Mireille Fournier et Valérie Blais, les élèves se sont frottés au tissage selon la technique du tapis tressé en réalisant un sous-plat. La technique de Maxime Blanchet, Ève-Marie Desrochers et Nicolas Montminy a si bien été maîtrisée que leur pièce a été sélectionnée pour être montrée au public à l'exposition régionale.

Le souper spaghetti est une activité de financement du Club de fermières Saint-François qui lui permet à quelques-unes

de ses membres de participer annuellement aux congrès régional et provincial des cercles de fermières du Québec. Le club est aidé en cela par une contribution de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer qui était cette année d'un montant de 600\$. Deux déléguées pour ainsi assister au congrès provincial qui se déroulera les 12, 13 et 14 juillet à Laval.

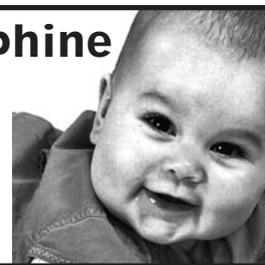


Photo: Jean Dominique Rousseau

La technique de Maxime Blanchet, Ève-Marie Desrochers et Nicolas Montminy a si bien été maîtrisée en artisanat jeunesse que leur pièce, un sous-plat, a été sélectionnée pour être montrée au public à l'exposition régionale.

Bienvenue à Delphine

Elle est née le 18 septembre 2012, fille de Marie-Ève Boulet et de Frédéric Lemay. Baptisée le 12 mai en l'église de Saint-François.



*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge

Avant et après pour la cause du cancer



(R.L.) Une jeune femme de Saint-François, Monique Labonté, est passée sous les ciseaux en appui aux personnes atteintes de cancer dans les MRC de Montmagny et de l'Islet dans le cadre de la 5e Marche Hélène-Caron qui s'est déroulé au Parc Saint-Nicolas de Montmagny, du 1er au 31 mai. Commanditée pour offrir ces cheveux pour une cause qui lui tient vraiment à cœur et appuie à son amie Hélène Caron, Monique Labonté a amassé des dollars pour la cause. Les gens peuvent continuer à offrir leur don en composant le 418-241-2616. ☎

Norbert Morin dénonce le sous-financement des organismes communautaires en santé et services sociaux

Le député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale afin de dénoncer le sous-financement subit par les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

Cette pétition fait suite à une rencontre tenue le 1er février dernier entre Norbert Morin, la Table Régionale des Organismes Communautaires de Chaudière-Appalaches (T.R.O.C.C.A.) et le Mouvement Action Communautaire Bas-Saint-Laurent. Lors de cette rencontre, les intervenantes ont affirmé que leur rôle s'était accentué à cause de la situation économique difficile et le manque de services publics, mais que leur subvention n'avait pas été haussée en conséquence.

Les deux organismes demandent au gouvernement qu'un plan national de rehaussement du soutien à la mission soit établi pour permettre aux organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux de Côte-du-Sud, ainsi que de l'ensemble du Québec, de réaliser pleinement leur mission.

De plus, ils demandent que ce plan permette de combler rapidement l'écart annuel de 225 millions entre les besoins des 3 000 organismes communautaires et le financement reçu dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires. ☎

**Source: Kevin Morin, attaché politique
Bureau du député Norbert Morin**

FERME HORTICOLE
Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14



Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Cellulaire: 418 241-8488

Fax: 418 259-3035



R. B. Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Partenariat entre Prison ou Caution et La Tournée des Vainqueurs!

✍ par Raynald Laflamme

Marie-Andrée Boulet Croteau, présidente régionale de Prison ou Caution et François Després, coordonnateur de la Tournée des Vainqueurs 2013, annoncent leur partenariat dans le but commun d'amasser des fonds pour lutter contre le cancer, puisque 50% des dons cumulés par ces deux événements restent dans la région de Montmagny et L'Islet.

Dans le cadre du resserrement des liens et le partage d'objectifs communs poursuivis par les deux organisations, M. Dan Martineau, copropriétaire de Montmagny Toyota, a accepté la présidence d'honneur de l'édition 2013 des deux événements.

L'approche de Prison ou Caution changera quelque peu pour la 22^e édition. Le nombre de prisonniers passera de 18 à 10, ayant comme objectif d'avoir moins de prisonniers par municipalité à recueillir des dons auprès des mêmes personnes ou entreprises. De plus, le comité de Prison ou Caution proposera aux futurs prisonniers des activités-bénéfices pour la journée du 17 août, en parallèle à la Tournée des Vainqueurs afin de créer une « Journée pour la cause ».

Du côté de la Tournée des Vainqueurs, il ne sera maintenant plus nécessaire de s'associer à un prisonnier pour remettre les dons. Le but du Comité organisateur, encore cette année est de remettre la totalité du montant d'inscription des participants en dons

grâce à l'implication de nombreux partenaires. L'édition 2012, avait permis de remettre près de 24 000\$ à Prison ou Caution.

Place au cyclisme

C'est le samedi 17 août prochain qu'aura lieu la 3^e édition de la Tournée des Vainqueurs, une randonnée cycliste offrant des distances de 150 km, 100 km et cette année en nouveauté, 50 km. Cette activité sportive sur route vise à amasser des fonds pour la lutte contre le cancer.

Le comité organisateur composé de Mario Marcoux, Herman Pelletier, Gaétan Mailloux et François Després, souhaite ardemment que le cap des 150 inscriptions soit atteint pour l'activité.

« Nous avons adapté la Tournée des Vainqueurs à la suite de nombreux commentaires et suggestions d'amélioration. L'encadrement sera révisé, un peloton plus rapide de 150 km sera mis en place, un peloton de 50 km à 22 km/h a été ajouté. Les rafraîchissements seront offerts en quantité suffisante pour l'heure du lunch. De plus, nous souhaitons encore cette année que 100 % des montants recueillis pour les inscriptions soit remis à Prison ou Caution », a souligné M. François Després, coordonnateur de l'événement.

Pour participer à la randonnée, les cyclistes doivent amasser un minimum de 150\$ en don. Tous les formulaires officiels de la Société canadienne du Cancer leur seront fournis et des reçus d'impôt seront offerts pour tous les dons de 10 \$ ou plus. Tous les cyclistes inscrits avant le 12 juillet 2013 recevront le maillot officiel de l'événement d'une valeur de 120 \$; un privilège rendu possible grâce à la collaboration spéciale d'Infovélo.com et Apogée.

Tout au long du parcours, les cyclistes bénéficieront d'assistance en cas de besoin, d'un service de transport de leurs bagages, de rafraîchissements et de collations. De plus, un dîner de type boîte à lunch et un souper spaghetti, incluant une consommation, leur seront offerts, en plus de pouvoir assister à une conférence et profiter de l'animation en soirée. La valeur de tout ce que les cyclistes inscrits avant le 12 juillet recevront est évalué à plus de 200 \$ « une aubaine... d'où le pourquoi du minimum de \$150 d'inscription » a tenu à rappeler François Després.

Le comité n'a rien négligé au niveau de la sécurité des cyclistes. En plus de demander la collaboration de la Sûreté du Québec, ils auront également sur place les services de l'Ambulance Saint-Jean ainsi que des Sentinelles de la Route, organisme sans but lucratif dont la mission principale est d'offrir un service d'encadrement professionnel aux organisateurs de randonnées cyclistes de la grande région de Québec.

Le comité organisateur invite les adeptes de vélo peu importe leur niveau, à se rendre sur le site Internet pour s'inscrire: www.tourneedesvainqueurs.com. Les gens qui souhaitent uniquement participer au souper-conférence au coût de 20\$ peuvent également s'y procurer une carte. Une invitation à participer en grand nombre et devenir « vous aussi un vainqueur, car ce n'est qu'ensemble que nous vaincrons cette terrible maladie ». ☺

Source : François Després, coordonnateur
Tournée des Vainqueurs 2013

La plus belle terrasse sur le fleuve

Découvrez en famille ou en couple une véritable atmosphère de vacances, à moins de 5 minutes de Saint-François.

La Plage vous offre...

- * 10 chambres confortables
- * Salle à manger • Déjeuners fruités - Menu midi - Souper table d'hôte
- * Terrasse chauffée
- * Bar
- * Plage de sable et baignade

Spécialités :
Côtes levées – Pasta – Pizza
Fruits de mer – Grillades
Déjeuners fruités
Menu du jour

Coucher de soleil et brise de vent



La Plage

www.laplage.ca

Restauration • Hébergement • Réception
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer

Brunch tous les dimanches • Spécialités: • Pâtes • Pizza
• Grillades • Fruit de mer • Aussi le fameux Smoked Meat Brynd

RÉSERVATION 418-259-7514

Permis de brûlage! Des considérations à prendre en compte avant de mettre le feu

✍ par Jacques Théberge, directeur incendie

Considérant les étés de plus en plus chauds et de plus en plus secs, la sécurité lors des brûlages doit être accrue. Le danger d'incendie lié aux petits combustibles fluctue rapidement en zone périurbaine. En forêt, il grimpe progressivement et diminue lorsqu'il y a des pluies significatives. Même si le danger est bas ou modéré en forêt, il peut être élevé en zone périurbaine. Alors le permis de brûlage est obligatoire afin de sécuriser le site par des informations pertinentes et du fait même a pour but d'aviser les pompiers qu'il va avoir un brûlage sous contrôle.

Si quelqu'un fait du brûlage sans permis, la municipalité a le pouvoir d'amender la personne en question, car une sortie du service incendie occasionne des frais lors de fausse alerte. Les feux de foyer ne requèrent pas de permis de brûlage, mais le foyer doit être muni d'un pare-étincelle.

Avant le brûlage

- Il est interdit de brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures.
- On ne devrait pas faire de feu en période de sécheresse soit lorsque cet indice est élevé ou extrême. Il est plus facile de perdre le contrôle d'un feu lors d'une journée chaude, venteuse ou sèche.
- S'il y a un permis d'émis par le garde de feu municipal s'assurer de la présence d'équipement d'extinction, de personnel suffisant et d'une surveillance constante par une personne de 18 ans et plus, dès le début du brûlage jusqu'à l'extinction finale.
- Brûler idéalement un petit amas à la fois pas plus de 4 mètres de diamètre

- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant d'allumer le feu. Lors de vents de plus de 10 km/h, éviter de faire un feu.

Pendant le brûlage

- Ne pas incommoder les voisins ni nuire à la visibilité des usagers de la route.
- Ne pas utiliser d'accélérateur comme de l'essence, de la vieille huile, des pneus, des bardeaux d'asphalte, de la styromousse, du plastique, des diluants, des produits chimiques ou des colles.
- Porter une attention particulière aux étincelles qui pourraient être transportées par le vent.
- S'il y a une perte de contrôle lors du brûlage, la personne qui a signé le permis doit aviser le service incendie au 911.

Après le brûlage

- Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre.
- Se débarrasser des restes de charbon et des cendres en creusant un trou. Le recouvrir ensuite de sable ou de gravier. Le charbon, produit de la combustion du bois, peut continuer à brûler pendant 72 heures. Les tisons et les étincelles peuvent être transportés par le vent sur de longues distances et mettre le feu à l'herbe sèche ou aux brindilles.

Pour l'obtention d'un permis de brûlage, vous devez communiquer au bureau municipal de la Municipalité qui acheminera votre appel au garde-feu qui fait partie du service incendie. ☎



☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS ET FILS

- ◆ Pare-brise
- ◆ Expert collision automobile
- ◆ Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Des candidates féminines prêtes pour les prochaines élections municipales en Chaudière-Appalaches

C'est au Centre des congrès de Lévis qu'a eu lieu, le 18 avril dernier, le colloque régional Élections municipales 2013, je serai prête. Sous l'animation de Lyne Marie Germain, ce colloque était destiné aux élues, aux aspirantes candidates aux

Mot du maire

Nous sommes déjà rendus au mois de juin; nous avons eu quelques belles journées chaudes, mais l'été n'est pas encore arrivé. Excellent printemps pour les sucriers. Les jonquilles et les tulipes sont chose du passé; les plantes annuelles vont bientôt prendre place. Je vous invite à bien entretenir votre domaine comme vous l'avez si bien fait dans les années antérieures. N'oubliez pas de dégager le gazon qui s'étend à certains endroits sur une bonne partie du trottoir, ceci est très désagréable pour les marcheurs. En 2012, la municipalité a dégagé des surplus intéressants, ce qui nous a permis d'acquérir la maison et le terrain de M. et Mme Maurice Nicole. Aussi, nous avons un super projet d'une patinoire qui sera utilisée autant pour les jeux d'été que pour les jeux d'hiver. L'inauguration du chemin St-François Est se fera une fois les poteaux de la piste cyclable installés. Nous venons de perdre notre nouveau D.G. des travaux publics, M. Éric Bédard, pour cause de maladie; il sera remplacé sous peu. On peut dire que tout va bien à la municipalité de St-François; nous attendons de nouveaux développements à l'usine portes et fenêtres du quatre-chemins. Mesdames, commencez à penser qu'il y aura des élections en novembre prochain, ce serait intéressant qu'il y en ait deux ou trois autour de la table du conseil; vous pouvez offrir vos services. Un merci particulier à notre ancien D.G., M. Pierre Martineau, pour le travail qu'il a réalisé dans notre municipalité, disponible, souriant, innovateur, etc., que nous laissons partir avec regret. Je vous souhaite un bel été, profitez de vos vacances pour refaire le plein d'énergie. N.B. Nous aurions besoin d'un ouvrier retraité pour rebâtir le toit du phare construit par l'abbé Louis Pelletier sur le rocher tout près du couvent. Donnez votre nom s'il-vous-plaît. ☺

Yves Laflamme, maire



prochaines élections et à toutes les femmes intéressées par la politique municipale. Présentes au rendez-vous, mesdames Monique Jérôme-Forget, Linda Goupil et Rosette Côté, ont abordé énergiquement leurs sujets respectifs auprès de femmes provenant de partout en Chaudière-Appalaches.

Après un discours d'ouverture très inspirant formulé par **Marie-Eve Proulx**, mairesse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et ambassadrice pour Chaudière-Appalaches, la quarantaine de participantes se sont dites enchantées par le contenu des conférences et ont fortement apprécié ce lieu de réseautage. Elles ont, en effet, pu bénéficier d'un dîner-réseautage où une centaine de femmes provenant de tous les milieux sont venues entendre la conférence de **Monique Jérôme-Forget**. La présence de Mme **Danielle Roy-Marinelli**, mairesse de la ville de Lévis et de M. Paul Crête, tous deux ambassadeurs nommés par la ministre madame **Agnès Maltais** pour stimuler une plus grande participation des femmes aux prochaines élections, a également été très appréciée.

Depuis de nombreuses années, le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches a été au cœur d'un grand nombre d'actions afin d'augmenter la présence des femmes dans les instances décisionnelles, particulièrement le milieu municipal, et à s'y maintenir. Il est important que les femmes de la région soient nombreuses à se présenter au prochain rendez-vous électoral. Les femmes se doivent d'apporter leurs visions, leurs valeurs, leurs compétences et leurs expériences pour un meilleur développement de nos communautés et d'une plus saine démocratie. Pour plus d'information: www.femmesca.com ☺

Source: Jo-Anne Massé, responsable des communications

VOS EXPERTS EN ASSURANCE AUTO - HABITATION - COMMERCIALE ET AGRICOLE

Pierre Paré | Andrée-Anne Vézina | Jacques Pineau | Geneviève Bourgouin | Serge Delisle

234, boulevard Taché Est, Montmagny 418 248-3358 1 800 607-7781 www.aflassurances.ca

Les Fermières seront en assemblée générale



Photo: Jean Dominique Rousseau

Toutes les fermières sont invitées à assister à l'assemblée générale du Cercle de fermières de Saint-François le mardi 11 juin à 13h30 au local habituel.

Au programme

En élections, les fermières devront combler les postes suivants : présidente, conseillère n° 1 et conseillère n° 2. Les membres ont jusqu'au 20 juin pour renouveler leur abonnement au montant de 25\$.

Il y aura échange d'une plante à la fin de la réunion. ☺

Source: Huguette Bouffard
Cercle de fermières de Saint-François

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : **418 248-7970**
Sans frais : 1 800 463-4877

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422
F 418 248-7074
ggsamson@globetrotter.net

www.ggsamson.com

GARAGE SAMSON **Argo** **Auto PLAC**

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: **418-259-2709**
Télec.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Servi express

Nous savons combien il est important pour vous de travailler à l'aménagement floral de votre résidence. Et quand vos invités vous féliciteront pour la beauté de vos réalisations, pensez à les rafraichir et leur servir de petites gâteries.

Notre Dépanneur nous accompagne là où ça compte!

Dépanneur Ultra
Notre dépanneur à nous! Saint-François

HEURES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H
VENDREDI 6H30 À 23H
SAMEDI 7H30 À 23H
DIMANCHE 7H30 À 22H

Les rencontres du Salon du livre de Québec

par Corinne Fortin et Keven Boissonneault



Le 11 avril dernier, les élèves de la classe de 5^e et 6^e année sont allés visiter le Salon du livre de Québec. Ils ont pu rencontrer des auteurs et des illustrateurs. Ceux-ci dédicaçaient des livres aux élèves. Ils ont pu rencontrer Geronimo Stilton, François Gravel, Alain M. Bergeron, Isabelle Roy, Catherine Girard Audet, Carolyn Chouinard et plusieurs autres. Ces derniers pouvaient assister à différentes activités. Ce fut une sortie très agréable pour les élèves, tout comme pour les enseignantes. ☺

Cheerleading



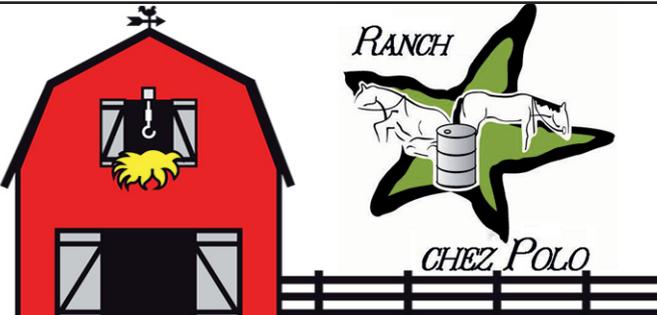
par Lydia Laliberté, Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde

Le samedi 4 mai dernier, les cheerleaders de notre école ont fait une compétition au cégep de Lévis-Lauzon. Elles ont remporté la médaille de bronze pour leur troisième place. Elles ont fait tout leur possible. Elles étaient fières d'elles. Bravo pour cette belle réussite! ☺



L'une des belles rencontres du Salon du livre de Québec: Geronimo Stilton et Jeanne Théberge.

Qui est Geronimo Stilton? -- Geronimo Stilton: Le rédacteur en chef de *L'Écho du rongeur*, mais sa véritable passion est d'écrire des livres. Il aime lire, jouer au golf, collectionner des fromages du XVIII^e siècle. Il aime également sa famille et ses amis, mais déteste voyager car il a le mal de mer, le mal de l'air et le mal de voiture. Malgré tout, il est souvent entraîné par sa sœur dans des aventures rocambolesques autour du monde. ☺



RANCH CHEZ POLO! MAINTENANT OUVERT

Ce ranch est le résultat de plusieurs années de perfectionnement visant à vous offrir des services de qualités.
Je serai heureuse de vous aider à maîtriser pleinement ce merveilleux sport. Au plaisir de faire votre connaissance.

SERVICES OFFERTS

-  COURS D'ÉQUITATION WESTERN
INITIATION À INTERMÉDIAIRE
-  ENTRAÎNEMENT/DÉBOURRAGE
-  PENSION

NICOLE, GÉRANTE
CELL.: 819-314-9224

STEVE THÉBERGE
NICOLE LABONTÉ

638, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

SPORTS
WWW.STFRANCOIS.CA



Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

Le Parc des Appalaches: plus que jamais ami des chiens

La saison touristique 2013 est à peine à nos portes que déjà, l'équipe du Parc des Appalaches est prête à poursuivre ses efforts pour se positionner comme LA destination canine par excellence. Il faut dire qu'au Parc des Appalaches, les chiens sont les bienvenus non seulement dans les sentiers, mais aussi dans la quasi-totalité des établissements. Question de souligner cet élément distinctif et de remercier les propriétaires d'hébergement qui contribuent au développement du tourisme canin, un coussin pour chiens leur a été gracieusement remis.

C'est ainsi que le 3 mai dernier, une dizaine de coussins fabriqués par l'entreprise québécoise Galipet ont été distribués aux intervenants du Parc des Appalaches acceptant les chiens dans leur hébergement, soit le Appalaches Lodge Spa Villégiature, Pourvoirie Daaquam, le Centre de plein air Sainte-Apolline, l'auberge Le Beauregard, le gîte des Érables, le camping municipal Lac-Frontière, la pourvoirie Beaulieu et Esker Nature. Des coussins ont également déposés dans les divers bureaux d'accueil du Parc.

Saison 2013

L'offre d'hébergement s'est également grandement diversifiée dans le Parc au cours des derniers mois, et ce, pour être en mesure de combler les attentes des touristes courtisés. C'est ainsi qu'en 2012, trois nouveaux types d'hébergement sont venus s'ajouter à ceux existants, soit des tentes « prêt-à-camper », une auberge de jeunesse et des chalets locatifs. De grands ef-



forts seront donc mis cette année pour faire connaître cette belle variété d'hébergement et, par la même occasion, pour mettre en lumière les promoteurs qui ont cru et investi dans le Parc des Appalaches.

Tout au long de la saison, les diverses activités qui se tiendront dans le Parc des Appalaches seront annoncées, mais dès lors, on peut déjà mettre à l'agenda la fête de la Pêche, qui se tiendra dans les diverses municipalités du Parc les 8 et 9 juin prochain, et le traditionnel Raid des Appalaches qui aura lieu le 7 septembre. ☉

Source: **Émilie Laurendeau**
Communications régionales Montmagny

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

Service de
réparation *JP*



Jean Proulx

- ☉ Location de tracteur
- ☉ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ☉ Unité mobile
- ☉ Déneigement

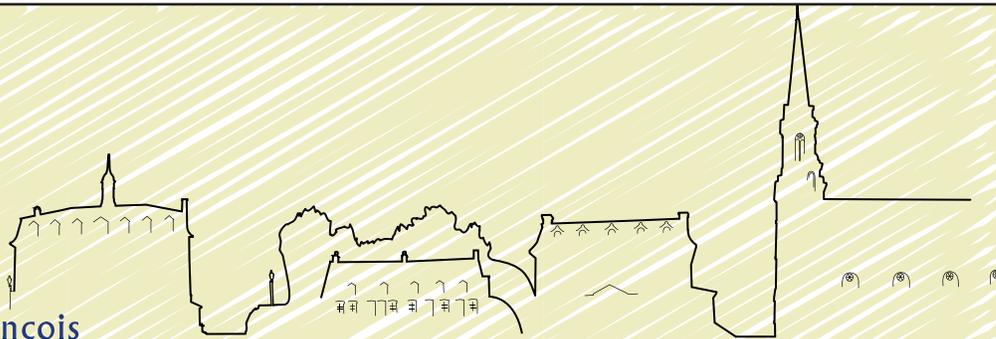
1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

PAPETERIE COMMERCIALE • ENVELOPPE • CHÈQUE • DÉPLIANT • BROCHURE • POCLETTE
IMPRESSION NUMÉRIQUE • AFFICHE GRAND FORMAT • BANNIÈRE JUSQU'À 150'

Le service et la qualité
au meilleur prix

IRS
IMPRESSION RIVE-SUD

418 248-6965



Devenez membre de votre journal communautaire L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 30 novembre 2013
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de St-François.

Veillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

© 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

© 259-

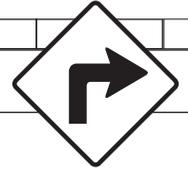
Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Réjean Pellerin, président



Feu de la St-Jean,

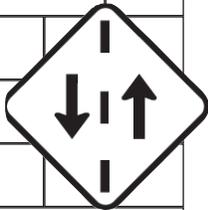
✍ par Jean Donminique Rousseau

Avec sa résurrection au printemps, le cycle de la nature chemine jusqu'à son rendez-vous solaire. Vers le 21 juin, le solstice d'été est le jour où l'ensoleillement atteint sa plénitude entre l'aube et le crépuscule. Depuis des temps immémoriaux, les êtres humains dans un désir de symbiose avec l'astre du jour organisaient de nombreuses fêtes païennes avec des rites de passage, un feu sacré dont les flammes consumaient une variété de sept essences (7, le nombre du triomphe, du pouvoir magique). Il y avait le chêne, le noisetier, le houx, le pommier, le frêne, l'if et le pin. Vers le cinquième siècle, la France catholique inséra cette tradition déjà bien enracinée dans les mœurs, par une fête en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste. Si on imagine le concept un peu plus loin, le solstice d'été, Saint-Jean-Baptiste, la lumière au maximum pour annoncer au monde le Messie et le solstice d'hiver, Jésus (Noël), la lumière au minimum pour l'espoir de vaincre les ténèbres (la noirceur se dissipe graduellement et la force blanche illumine de plus en plus), le baptiseur et le baptisé.

Au début de la colonie, de la Nouvelle-France, les valeureux pionniers s'établirent le long des berges de la Rivière qui marche (nom donné par les Premières Nations). Samuel de Champlain, le fondateur de la ville de Québec en 1608, imposa la désignation de Saint-Laurent. Kebec est

un mot algonquin signifiant là où le fleuve se rétrécit. Les valeureux défricheurs ne l'ont pas eu facile, l'huile de bras coulait à flot. Le déboisement, les labours, les semences, tout était vraiment ardu. Loin de la Mère-Patrie, les occupants de ce nouveau territoire en gardèrent les us et coutumes. Et parmi ceux-ci, le feu de la St-Jean avait sûrement une fonction agricole en brûlant les abattis, les souches, en plus de favoriser une certaine régénérescence de la terre, car la cendre faisait office d'engrais avec le fumier. Dans ce Nouveau Monde, les routes n'étaient à peu près pas existantes, mais le nid-de-poule sévissait déjà et pour s'en prémunir le cheval avait ironiquement des fers à cheval comme porte-bonheur. Le moyen de transport privilégié pour les longues distances était le bateau sous tous ses vocables. Le cabotage vivait son âge d'or en approvisionnant les villages riverains, qui à leurs tours fournissaient ceux un peu plus hauts dans les seigneuries. Les denrées agricoles, la ferronnerie, les animaux vivants, bref tout débardait à quai, mais le business se brassait souvent sur le parvis de l'église, témoin de nombreuses chicanes de clocher.

Le feu de la St-Jean, outre son penchant cultuel de bénédiction des moissons, se voyait aussi affublé de la mission assez particulière de briser l'isolement des com-



un désir de symbiose avec l'astre du jour

Feu, feu, joli feu, ton ardeur nous réjouit.

Feu, feu, joli feu, monte dans la nuit.

Bonne Fête Québec!

munautés rurales. Aujourd'hui, à l'ère des courriels et des pourriels, des cellulaires, des ordinateurs, ça semble assez bizarre de parler de moyens de communication, mais en ce temps-là, le ciel se pavait de signaux, grâce à un vrai journal aérien où les décès, les naissances, les mariages et autres mondanités s'envolaient en fumée pour révéler aux villages environnants les potins après les affres de l'hiver. Des coups de canon et de fusil accompagnaient occasionnellement les conversations boucanées. Si on laisse aller notre imagination sur les ailes bienfaites d'un harfang, qui survolerait le majestueux fleuve Saint-Laurent dans cette nuit magique de la St-Jean, le spectacle grandiose des berges scintillantes comme une voûte étoilée gratifierait nos yeux ébahis et notre cœur se remplirait d'une fierté bien patriotique.

De nos jours, la politique a pris en otage la fête, et chaque parti se drape du fleurdelisé à qui mieux mieux. De gigantesques rassemblements se tiennent au parc Maisonneuve et sur les plaines d'Abraham où des artistes de toutes origines, devant des centaines de milliers de spectateurs, présentent des prestations colorées sous le signe de la bonne humeur, de l'ouverture du Québec sur le monde, du rêve bien légitime pour certains de faire partie du concert des nations. Dans les quartiers multiethniques des grandes villes ou dans les villages bucoliques, la fête revêt un caractère plus authentique, moins dénaturé. Le versant familial laisse une place plus grande aux petits avec des jeux et des attractions foraines pendant que les grands dégustent une panoplie de produits du terroir. Pour plusieurs, la fête est plus éthérée, des amis autour d'un feu symbolisant la lumière du soleil, un feu qui brûlera toute la nuit pour fusionner au petit matin avec les rayons du soleil levant. Le feu de joie crépite et se joint à des boissons festives pour l'occasion, des chansons enchantent et chantent le monde sous les notes joyeuses de la guitare à ~~moustique~~ acoustique. 🎵



Photo: Jean Dominique Rousseau

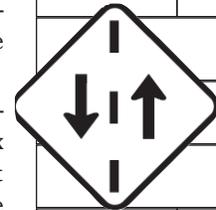
Un printemps trompeur!

✍ par Raynald Laflamme

Ceux qui croient que le printemps n'est là que pour éveiller les sens tant chez l'humain que chez les animaux pourront penser que ces deux oiseaux s'envoient en l'air. Hélas! Il en n'est rien selon Diane Labarre, un œil averti pour qui les oiseaux ont de moins en moins de secrets. La photo prise au faubourg Les Prairies par notre photographe collaborateur Jean Dominique Rousseau laissait entrevoir cette possibilité que l'œil indiscret d'une lentille avait perçue.

«Les oiseaux en question sont des Hirondelles bicolores. Il s'agit de deux oiseaux non en pleine séance amoureuse, mais plutôt en pleine... bataille. Ces oiseaux peuvent se démontrer fort agressifs le printemps venu lorsqu'il est temps de trouver un nid ou en défendre un. Si elles passent beaucoup de temps en vol, elles doivent tout de même se poser pour s'accoupler. J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'observer de telles batailles se terminer ainsi au sol... voilà! Belle photo!» de préciser Diane Labarre.

Les amateurs d'ornithologie peuvent la suivre sur Facebook. De très belles photos d'oiseaux et de nature y sont publiées sur sa page. 📷





À l'ère des robots, l'enseignement obéit!

par Lydia Laliberté, Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde



Le 26 avril dernier, monsieur Denis Lepage, conseiller pédagogique à la commission scolaire, est venu faire de la robotique avec certains élèves inscrits au service de garde pour cette journée. Qu'est-ce que la robotique pédagogique? Il s'agit d'une méthode d'enseignement qui consiste d'abord à construire un robot à l'aide d'un plan spécifique. Ensuite, les élèves sont appelés à utiliser les ordinateurs pour programmer celui-ci et l'animer selon différents défis proposés dans le but de résoudre une situation problématique en utilisant des connaissances et des démarches scientifiques et mathématiques. Les élèves ont aimé faire cette activité. De plus, les jeunes de 5e année ont aussi la possibilité de développer leurs compétences à ce niveau depuis le mois de mars. La majorité apprécie bien réaliser des missions avec leur robot.



Visite à Casault

par Corinne Fortin
et Keven Boissonneault

Le 24 avril était une journée spéciale pour les élèves de 6e année. En effet, ils sont allés visiter l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Un horaire précis les attendait. En premier lieu, ils ont été reçus par la directrice du premier



La première place au DBL Ball

par Lydia Laliberté, Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde

Le DBL Ball est un sport d'équipe. Nous vous expliquons ce que veut dire ce mot: le D pour dribbler, le B pour botter et le L pour lancer. C'est un sport merveilleux. Si vous désirez plus d'information, visitez www.dblball.com. Les élèves intéressés se sont inscrits par le biais du service de garde. Les pratiques ont duré 8 semaines et elles se passaient après l'école. Le 27 avril, certains joueurs ont participé à un tournoi contre les équipes de la région. Ils ont remporté la première place. Félicitations à Charles Picard, Anthony Lauzier, Tristan Paré, Raphaël Lamonde, Simon Buteau et Jérémy Picard.



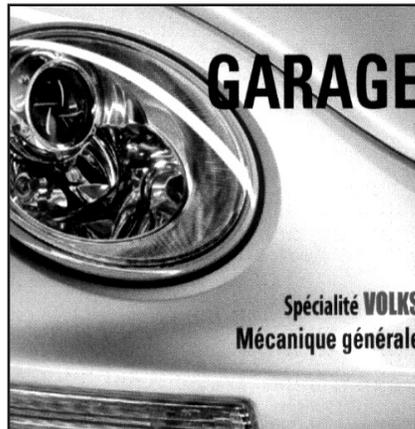
cycle. Par la suite, ils ont assisté à un salon de l'emploi animé par les élèves du premier secondaire. Ils ont participé à un cours d'art dramatique. Dans ce cours, certains élèves ont pu mettre en profit leur talent d'improvisation. Avant d'aller manger à la cafétéria de l'école, une activité de casino était prévue. Les élèves se sont bien amusés. Après, ils sont allés jouer au DBL Ball dans le gymnase de l'école. À la fin de la journée, une pièce de théâtre a eu lieu à l'auditorium. Ce fut une magnifique journée bien remplie!

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

Téléphone : 418 259-1300
Télec. : 418 259-2101
Llachance@notarius.net



GARAGESERVICES

Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

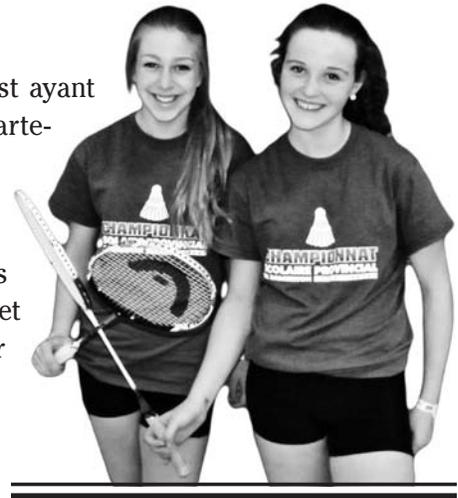
Spécialité VOLKS
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Classée 4^e au Québec en classe benjamine

Myriam Laflamme et Alexandra Gingras performent sur la scène provinciale

Le 14 avril avait lieu le championnat régional de badminton à Lévis. C'est ayant remporté toutes leurs parties que Myriam Laflamme de Saint-François et sa partenaire Alexanne Gingras de Montmagny, ont terminé à la 1^{er} place ainsi décrocher l'or dans la catégorie benjamine double. Il faut souligner que ce sont les seules de la Commission Côte-du-Sud à avoir réussi à se tailler une place pour le Championnat provincial qui avait lieu du 26 au 28 avril à Drummondville. Elles étaient à une partie près de remporté le bronze, mais c'est avec persévérance et discipline qu'elles se sont classé 4^e dans la province. Félicitations les filles pour vous être rendues aussi loin nous vous encourageons à continuer. Bravo! 🏆



Club de course

par Lydia Laliberté, Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde



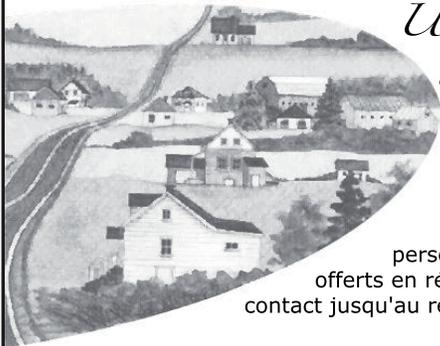
Une vingtaine d'élèves de 4^e, 5^e et 6^e année se sont inscrits à notre club de course de l'école La Francolière. Durant tout le mois de mai, ils courent ensemble une fois par semaine dans les rues de notre belle municipalité. En plus de se mettre en forme et d'avoir du plaisir, nous espérons pouvoir réaliser le 4 km de course organisé par notre enseignant d'éducation physique à la fin du mois de mai. 🏆



Football

Une bonne préparation en vue du 1^{er} match

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



par Corinne Fortin et Keven Boissonneault

L'équipe de football du Noir et Or a commencé à s'entraîner. Les pratiques se déroulent à chaque mardi et jeudi. Les entraîneurs Patrice Dubois et Guillaume Fournier s'assurent que les joueurs seront prêts pour la première partie qui aura lieu le vendredi 31 mai à Saint-Michel. La deuxième est prévue le 11 juin à Saint-Raphaël. Go!!! Noir et Or Go!!! 🏆

LIEN MYSTÉRIEUX >>>

**Connais-tu le lien entre
le feu et une montgolfière? Non?
Alors lis ce qui suit!**

1 En 1782, Joseph-Michel Montgolfier regarde la fumée monter d'un feu de cheminée. Il se demande si la fumée pourrait «porter» un objet et le faire monter.



3 Avec son frère Jacques-Étienne, Joseph-Michel construit un ballon en papier. Ils allument un feu en dessous. Le ballon monte! Ils construisent des ballons de plus en plus gros et font une démonstration en public.



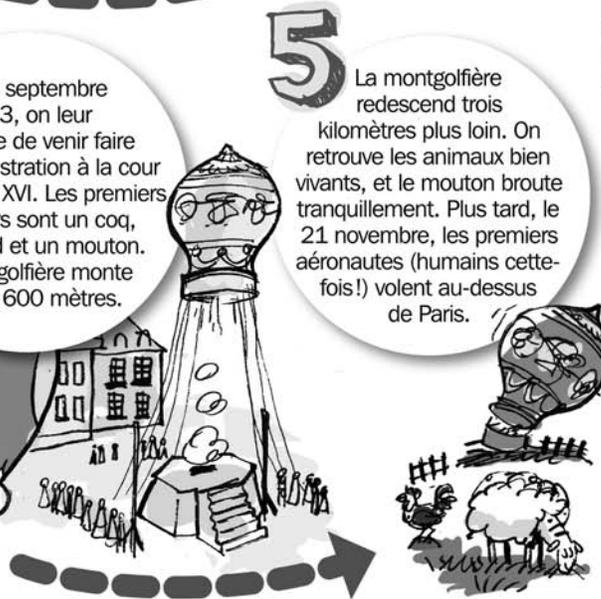
2 Joseph-Michel construit un petit sac dans un papier léger. Le sac monte jusqu'au plafond.



4 Le 19 septembre 1783, on leur demande de venir faire une démonstration à la cour du roi Louis XVI. Les premiers passagers sont un coq, un canard et un mouton. La montgolfière monte jusqu'à 600 mètres.



5 La montgolfière redescend trois kilomètres plus loin. On retrouve les animaux bien vivants, et le mouton broute tranquillement. Plus tard, le 21 novembre, les premiers aéronautes (humains cette-fois!) volent au-dessus de Paris.



Pour en savoir plus sur les magazines Les Débrouillards et Les Explorateurs, consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplors.com



Le temps qui guérit

Le temps nous offre réponses et aveux. Il sème également sur notre passage des occasions d'apprendre, d'errer, de nous méprendre et de nous réinventer. Il nous enseigne l'humilité dont nous avons besoin pour écouter les sages conseils. Au gré de dures batailles, de détours et de victoires triomphales, le temps nous convie à des apprentissages qui nous rendent conciliants et ouverts.

Mon engagement aujourd'hui: *Je fais confiance au temps pour me permettre d'acquérir force et expérience.* ☺

Jean Gendron

La Fondation Hélène-Caron tiendra son 2^e Tournoi de golf-bénéfice, le samedi 22 juin

– Sous la présidence d'honneur de M. Pierre Beauregard, directeur générale chez Promutuel Montmagny-L'Islet, l'événement se déroulera au Club de Golf Trois-Saumons de Saint-Jean-Port-Joli. Ce tournoi a pour but d'amasser des fonds afin d'ériger et d'assurer la continuité d'une maison de soins palliatifs pour les personnes atteintes de cancer des MRC Montmagny-L'Islet. J'y crois! Et toi? ☺



Source: Hélène Caron, présidente fondatrice
La Fondation Hélène-Caron

Sudoku

	2			7			8	
		5	6		3	7		
9		7	1		2	5		3
	1		5	6	7		3	
6		4				9		7
	7		3	9	4		1	
2		8	4		6	3		1
		6	7		9	8		
	5			3			6	

Facile

1	6	2	5	3	8	9	7	4
4	3	5	7	2	9	1	6	8
9	7	8	1	6	4	2	3	5
3	8	4	9	1	2	6	5	7
2	9	7	8	5	6	3	4	1
5	1	6	3	4	7	8	9	2
6	4	3	2	7	1	5	8	9
8	5	1	4	9	3	7	2	6
7	2	9	6	8	5	4	1	3

Solution_mai 13

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Agriculteurs et éleveurs...

Nous inspection
votre installation
électrique pour vous
protéger des surtensions.

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06



Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

2013 *juin*

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



1
Semaine québécoise
des personnes
handicapées

2

3

4

5

6

7

8

Réunion
du conseil

Journée
mondiale de
l'environnement
Réunion du
Comité
d'embellissement
19h

DÉPÔT
DU GARAGE
MUNICIPAL
OUVERT
TOUS LES
SAMEDIS
DE 8H À MIDI

9

10

11

12

13

14

15

AGA
des Fermières
13h30



Tombée du
journal



Bac bleu

16

17

18

19

20

21

22

FÊTE
DES
PÈRES!



BONNES VACANCES!

Journée
nationale
des
Autochtones



23

24

25

26

27

28

29

La Fête
nationale du Québec

Journée
canadienne
du
multiculturalisme

Retrouvailles
St-Frank



Bac bleu

Retrouvailles
St-Frank

Dernier
vendredi du
mois collecte des
monstres

30

Retrouvailles
St-Frank



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 mai 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénaud Roy, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 8 AVRIL 2013 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 22 AVRIL 2013

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 avril 2013 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 22 avril 2013 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 avril 2013 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 22 avril 2013 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS D'AVRIL 2013

Bac à déchets.....	95,00
Badminton.....	84,96
Bar.....	2 544,66
Bar (Tire de tracteurs).....	816,07
Cartes prévente (Tire de tracteurs).....	214,19
Commandite (Tire de tracteurs).....	300,00
Crédits de cotisation (fonds santé et sécurité au travail).....	211,43
Enlèvement des vidanges.....	98,39
Entraide incendie.....	84,00
Entrées (Tire de tracteurs).....	707,28
Fax.....	1,77
Frais de poste journal l'Écho.....	178,12
Local des jeunes.....	51,61
Location de salle + permis de boisson.....	1 869,95
Loyer.....	1 370,00
Moitié-moitié + pourboires (Tire de tracteurs).....	437,50
Permis.....	333,00
Ristourne 2012.....	248,20
Soirée country (Tire de tracteurs).....	172,59
Subvention amélioration réseau routier.....	30 000,00
TOTAL:.....	39 818,72

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE MAI 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bell, Iphone Émilie et Pierre.....	137,76
Dépanneur Ultra St-François, essence.....	302,37
Distribution Praxair, location bouteilles.....	136,02
Hydro-Québec, services:	
Garage.....	850,72

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Caserne incendie.....	530,52	
Enseigne 4-chemins.....	32,66	
Parc Olivier Tremblay.....	56,82	
Poste Ass. Morigeau.....	280,11	
Compteur d'eau St-Pierre.....	31,20	
Poste surpresseur St-Pierre.....	392,54	
Log. 536 Concierge.....	255,52	
Éclairage public.....	729,35	
Centre des Loisirs.....	2 185,18	
Presbytère.....	152,06	
2, 5 ^e Rue Est.....	103,65	
Pavillon Bédard.....	130,50	
Climatisation Loisirs.....	297,31	
Maison Paroisse.....	1 301,04	
Pavillon Bédard.....	83,50	
Poste ass. village.....	2 246,62	9 659,30
Ministre Revenu Québec, solde TVQ à remettre.....		15 844,91
Poste Canada, achat 1000 timbres.....		724,34
SAQ, boisson.....		517,76
Telus, services - usine d'eau potable.....		179,88
Unicoop, fluide Garage.....		19,55
Vidéotron, services:		
Usine d'eau potable.....	110,86	
Garage.....	100,42	
Surpresseur St-Pierre.....	33,75	
Bureau municipal.....	139,54	
Loisirs.....	134,32	518,89
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2013.....		6 838,22
Revenu Canada, remise d'avril 2013.....		2 766,21
CARRA, remise d'avril 2013.....		237,95
Fabrique St-François, loyer bibliothèque mai 2013.....		350,00
Agat, analyses eau potable et eau usée.....		414,86
Air Liquide, gaz en bouteille (garage).....		191,12
Aquatech, services professionnels eau potable et eaux usées.....		10 394,22
Brasserie Labatt, bière Loisirs.....		645,36
Bureautique Côte Sud:		
Verres à bière - coupes à vin.....	143,20	
1 caisse de papier + papeterie.....	110,16	
Contrat photocopieur entretien.....	275,55	528,91
Camions Freightliner Québec, fourniture atelier.....		92,15
Carrefour Jeunesse-emploi, campagne de financement.....		50,00
Corporation Sun Média, annonce terrains à construire.....		212,48
Distribution Brunet:		
Pièce aqueduc.....	104,53	
Location bouteille Service incendie.....	113,08	217,61
Éclairage Raymond, 2 ampoules mercure 250W.....		22,54
Éthier Avocats, service professionnel récupération TPS.....		265,68
Excavations Chanel & Fils, 4 hrs excavation (raccordement aqueduc + égout).....		629,49
Ferme Magi 2000 inc., déneigement Site patrimonial et Centre des Loisirs.....		4 682,94
FQM, envoi d'échantillons eau potable et eau usée.....		95,12
Garage Minville, boulon.....		0,92
Groupe Page Jaune, publication.....		185,22
Hydro-Québec, service Usine d'eau potable.....		7 303,11
Impression Credo, cartes d'affaires.....		51,74
Innotex, service nettoyage «bunker» (service incendie).....		756,20
Jean-Alain Lemieux, hon. Prof. perception taxes.....		60,37
Joachim Laferrière électricien, réparation éclairage.....		394,77
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2013.....		90,00
Journal l'Oie Blanche:		
Annonce maison et garage à vendre.....	287,44	
Avis public.....	74,16	361,60
Kemira, Pass – Usine d'eau potable.....		5 890,36
La Coop Rivière du sud, matériel divers:		
Loisirs.....	50,02	
Usine d'eau potable.....	50,45	
Pavillon Bédard.....	15,72	

Voirie	129,23	245,42
L'Écho St-François, publicité mars		865,00
Les Concassés du Cap, collecte mai 2013	4 341,14	
Les Entreprises Gilbert Cloutier, «tuff» pour chemin Les Prairies Ouest		114,98
L'Oie Blanche, publicité		311,94
LVM, contrôle qualité matériaux Réf.: Ch. St-Frs Est.....	1 963,20	
Martin Simard Transport, 1 voyage de sable		111,24
Martineau Express, transport colis (garage)		86,83
MDM Publicité, t-shirts (Tire de tracteurs)		175,05
MRC, tonnage mars 2013		598,65
Pagenet, location téléavertisseurs Service incendie.....		123,97
Performance GP Montmagny, pièce Garage.....		22,77
Philippe Gosselin:		
1 239,5 litres à .8270 huile à chauffage M. Paroisse.....	1 178,57	
1 642,3 litres à .8270 huile à chauffage Loisirs.....	1 561,57	
359,1 litres à .8270 huile à chauffage Garage	341,45	3 081,59
Pièce d'équipement Bergor, roue dentée (balai mécanique).....		793,33
Pièces d'autos GGM, pièces équipements Garage		382,30
Postes Canada, envoi journal l'Écho, circulaires.....		358,90
Praxair:		
2 474 m³ à .350 – oxygène (usine d'eau potable).....	889,90	
Location réservoir oxygène (usine d'eau potable)	402,41	1 292,31
Propane GRG, 623,3 litres à 0,4790 Propane Caserne incendie.....		343,27
Pyro Secur, recharge cylindre d'air		211,56
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....		76,46
Régie gestion Mauricie, enfouissement février & mars 2013.....	11 998,38	
Régie L'Islet Montmagny, quote-part opération		928,72
REM, remplacement outillage brisé		147,62
René Samson, matériel et main-d'œuvre Usine d'eau potable		217,36
Rénovation D.L.J., installation hotte de poêle - Pav. Bédard		258,69
Romatec, pièces usine d'eau potable		238,34
Service de réparation J.P. enr., déneigement poste pompage Morigeau		623,33
Signalisation Lévis, poteau et ancrage.....		1 251,79
Soccer St-François, contribution municipale.....		1 000,00
Spécialité Ressort Inc., pièce camion Freightliner.....		367,87
St-François Pharma, eau déminéralisée et alcool		22,14
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, hon. prof. statut juridique route de l'Église	1 931,82	
Ultramar, liqueurs, bière, glace (Tire de tracteurs)		389,29
Unibéton, 19,66 t.m. à 21,95 - pierre concassée.....		496,16
Unicoop, pièces camions Ford 10 roues		39,40
Ville de Montmagny:		
Cartes Loisirs.....	1 087,66	
Quote-part Cour municipale.....	938,20	2 025,86
Wurth, pièces		421,05
Yves Laflamme, maire, remb. frais déplacement 181 km		81,45
TOTAL:.....		109 709,11

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR LA TONTE DE GAZON EN 2013

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la tonte de gazon à plusieurs emplacements lui appartenant.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 19 avril à 15 heures pour faire parvenir leurs soumissions.

Les soumissionnaires qui ont été invités sont les suivants:

- - Entretien paysager Daniel Ross
- - Service d'entretien Pascal et Patrick

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités ont reçu la même description des emplacements à entretenir;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de

«Entretien paysager Daniel Ross» au montant de trois mille six cent cinquante dollars (3 650\$) taxes en sus pour effectuer la tonte du gazon aux endroits qui avaient été signifiés dans l'invitation;

QUE la première tonte soit faite en fonction du bon jugement de l'entrepreneur retenu qui possède déjà une vaste expérience dans le domaine;

QUE l'entrepreneur sera avisé des horaires du baseball et du soccer afin qu'il puisse faire la tonte à ces endroits peu avant le jour des matches.

SOUSSION POUR ABRI DES JOUEURS AU TERRAIN DE BASEBALL

L'année dernière, la Municipalité avait été obligée de réparer une section de clôture du côté du premier but suite au passage de la tempête Irène. À la même occasion, l'abri des joueurs avait été aussi complètement démoli. Donc, tout ça avait été réparé.

Le Conseil à l'époque avait dit qu'il ferait mettre un abri de joueurs semblable du côté du troisième but en 2013. Hors, le directeur a demandé un prix pour la fourniture des matériaux et la main-d'œuvre. Aussi, il leur remet une copie de l'offre présentée par «Clôtures Colbo Inc.».

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été très bien servie par «Clôture Colbo Inc.» l'année dernière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut éliminer l'abri actuel des joueurs le long de la ligne du 3^e but et la remplacer par un semblable à celui le long de la ligne du 1^{er} but afin qu'il y ait harmonie complète au niveau du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la saison du baseball arrive à grand pas et que les travaux doivent commencer très, très bientôt;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de «Clôture Colbo Inc.» au montant de deux mille huit cent trente-cinq dollars (2 835\$) taxes en sus pour fournir et installer un abri de joueurs le long de la ligne du troisième but;

QUE les travaux se réalisent dans les meilleurs délais.

VÉRIFICATION D'UN ÉQUIPEMENT PÉTROLIER

À la séance régulière du 8 avril 2013, le directeur a présenté au Conseil le coût du renouvellement des assurances générales de la Municipalité.

Par la même occasion, le Conseil avait été informé par le directeur que l'assureur ne couvrait plus le réservoir pour le diesel au garage municipal parce qu'il avait plus de 12 ans. Hors, le Conseil avait demandé au directeur d'aller en soumission sur invitation auprès de firmes accréditées afin de connaître les coûts pour une inspection du réservoir.

Si le rapport produit par la firme révèle que le réservoir pétrolier est en bon état, alors l'assureur de la Municipalité pourra à nouveau le protéger.

Les soumissionnaires qui ont été invités sont les suivants:

- Expertise CJF
- BVA Consultants
- Petrosur

CONSIDÉRANT QUE le réservoir de surface à double paroi de 4 550 litres au garage municipal a plus de douze (12) ans d'âge et que l'assureur de la Municipalité cesse de le couvrir à moins qu'une inspection d'une firme accréditée vienne prouver qu'il est encore en bon état;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE LA Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de la firme «BVA Consultants en équipements pétroliers et produits apparentés Inc.» au montant de quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (495\$) taxes en sus pour inspecter le réservoir et émettre une lettre signifiant s'il est encore conforme ou non.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR BASE DE BÉTON

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la confection d'une base en béton de dimensions 24» x 8» sur 520 pieds linéaires.

Cette base en béton va servir à supporter les bandes de la nouvelle patinoire (180' de long x 80' de large).
Les soumissionnaires invités avaient jusqu'à vendredi le 19 avril 2013 à 15 h 00 pour déposer leurs soumissions.

Les soumissionnaires qui ont été invités sont les suivants:

- Les Fondations A. Bourassa Inc.
- Les Fondations B.A.F. Inc.
- Les Fondations J. Leclerc Inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Les Fondations B.A.F. Inc.» au montant de sept mille sept cent soixante dollars (7 760\$) taxes en sus pour la confection d'une fondation en béton qui va servir à supporter les bandes de la patinoire permanente.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR ASPHALTAGE DE LA COUR ARRIÈRE DU CENTRE DES LOISIRS

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour l'asphaltage de la cour arrière du Centre des Loisirs. Ces travaux doivent être absolument réalisés avant la mise en place des bandes de la nouvelle patinoire.

Les soumissionnaires invités devaient déposer leurs soumissions lundi le 22 avril 2013 avant 16 heures.

Les soumissionnaires qui ont été invités sont les suivants:

- Construction H.D.F. Inc.
- Jacques et Raynald Morin Inc.
- Construction B.M.L.
- Entreprises Lévisiennes

CONSIDÉRANT QUE la cour arrière du Centre des Loisirs doit être complètement réasphaltée avant d'accueillir la patinoire permanente;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir la soumission de «Les Entreprises Lévisiennes» à un prix de cent trois dollars et quatre-vingt-quatorze sous (103,94\$) la tonne métrique pour une quantité estimée de 278 tonnes métriques;

QUE l'entrepreneur retenu s'occupe de:

- la préparation de la surface
- du nivellement de la surface
- de la compaction
- de la fourniture et de la pose du revêtement bitumineux 2½ pouces après compaction sur une superficie de 20 520 pieds carrés

QUE la Municipalité s'occupe elle-même d'enlever le vieux pavage et d'en disposer;

QUE la Municipalité s'occupe, si besoin est, de fournir le matériel de fondation et de l'amener sur place à l'entrepreneur;

QUE l'entrepreneur retenu obtienne absolument l'autorisation du maître d'œuvre (la Municipalité) avant de commencer des travaux qui sortent de son champ d'action.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR ACHAT ET INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut doter son Centre des loisirs d'une nouvelle patinoire. À la différence de l'autre, celle-ci serait permanente c'est-à-dire qu'elle pourrait servir à l'année. Par exemple, l'hiver il y aurait du hockey tandis qu'il pourrait se pratiquer du dekhockey, du hockey balle, etc. pendant les autres saisons.

Les bandes actuelles sont en bois et plusieurs doivent être réparées ou complètement refaites. Les bandes de l'équipement désiré sont en fini plastique, donc très robustes.

Des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de différents fournisseurs. Ces derniers devaient déposer leurs soumissions vendredi le 19 avril 2013 avant 15 heures au bureau municipal.

Les soumissionnaires qui ont été invités sont les suivants:

- Distribution Sports Loisirs Installation
- Permafib

- Les Installations sportives Agora Inc.
- Métal Laroche Inc.

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu le même devis descriptif concernant le type d'équipement désiré par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités devaient déposer leurs soumissions avant 15 heures le 19 avril 2013 au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la soumission sur invitation retenue a fait l'objet d'une vérification et qu'elle est conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Les Installations sportives Agora Inc.» au montant de soixante-quatre mille quatre cent trente-cinq dollars et quarante-quatre sous (64 435,44\$) taxes incluses comprenant l'achat des bandes de la patinoire et bien sûr leur installation.

OFFRE DE VENTE (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité a acheté le terrain voisin situé à l'Est du Centre des Loisirs. Elle veut convertir ledit terrain en stationnement.

Comme elle n'a d'intérêt que pour le terrain, elle a fait paraître une offre de vente pour la maison et le garage dans le journal local «L'Écho de St-François» et dans le journal de «L'Oie Blanche».

Les intéressés devront respecter toutes les exigences qui apparaissent dans l'offre de vente. Celle-ci devra être déposée au bureau municipal au plus tard vendredi le 10 mai 2013 à 16 heures.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se réserve le droit d'accepter ou de refuser chacune des offres reçues.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

La Municipalité veut se doter d'un système téléphonique IP. L'avantage de ce système, c'est que si quelqu'un veut rejoindre telle ou telle personne, il y aura une nomenclature de noms qui va défiler et la personne n'aura qu'à choisir l'extension désirée pour lui parler directement sans passer par un intermédiaire. Ça va sauver du temps.

Une proposition de la firme «Résotel» est présentée à la Municipalité. Les endroits touchés sont: Maison de la Paroisse, Centre des Loisirs (piscine et pétanque), garage municipal, caserne incendie et usine d'eau potable. L'offre de service comprend le matériel, l'installation, la programmation et la formation.

Le coût total est de: 12 047,86\$ taxes en sus

Une copie détaillée de la proposition est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QU'un système téléphonique IP va permettre d'améliorer l'efficacité et la fonctionnalité des communications aux emplacements municipaux où il sera installé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir la proposition de la firme «Résotel Inc.» qui comprend:

- système téléphonique Toshiba IP hybride
- 2 ports analogiques
- 6 téléphones numériques Toshiba série DP 5000
- 9 téléphones IP Toshiba série IP 5000
- 8 ports de lignes analogiques
- compatible avec les casques d'écoute
- programmation des touches sur les téléphones par les usagers
- serveur vocal Luca de 4 ports
- enregistrement des conversations à la demande
- 10 licences um (envoi par courriel des messages vocaux)
- ensemble de batterie de secours (Maison de la Paroisse)
- UPS pour le Centre des Loisirs
- câblages des téléphones dans le Centre des Loisirs

- câblages extérieurs pour la piscine et pour la pétanque
- protection contre la foudre pour les câblages extérieurs
- service personnalisé Résotel

pour un montant total de douze mille quarante-sept dollars et quatre-vingt-six sous (12 047,86\$) taxes en sus (matériel et main-d'œuvre inclus);

QU'il y ait une garantie de un (1) an sur les pièces et la main-d'œuvre;

QUE l'installation du système téléphonique IP se fasse dans les meilleurs délais.

VÉRIFICATION DES SYSTÈMES D'ALARME À TOUS LES EMPLACEMENTS

Il va falloir faire vérifier les systèmes d'alarme à tous les emplacements où un module IP sera installé.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour mandater «Les Alarmes Clément Pelletier Inc.» pour effectuer ce travail?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate «Les Alarmes Clément Pelletier Inc.» pour s'assurer que les systèmes d'alarme en place vont bien s'arrimer avec les modules IP;

QUE la Municipalité mandate également «Les Alarmes Clément Pelletier Inc.» pour vérifier le bon fonctionnement de tous les appareils car ça n'a pas été fait depuis plusieurs années.

DEMANDE D'UNE LOCATAIRE AU PAVILLON BÉDARD

La locataire du logement no 520 au Pavillon Pierre-Laurent Bédard a du tapis dans le salon et dans la chambre à coucher. Elle voudrait qu'on remplace le tapis par un autre matériau.

À titre informatif, les tapis de certains autres logements dans le Pavillon ont été changés par du plancher flottant.

CONSIDÉRANT QUE la locataire au 520 chemin St-François Ouest éprouve des ennuis physiques qu'elle attribue en grande partie au tapis présent dans le logement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà entrepris un processus de remplacement de tapis à ses logements au Pavillon Bédard ces dernières années;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à faire les démarches requises pour remplacer le tapis du logement numéro 520 au Pavillon Bédard par du bois flottant.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOCCER

Le comité de l'Association du soccer de St-François est composé de 6 parents bénévoles qui travaillent dans le but de permettre à tous les enfants qui le veulent de pratiquer un sport durant la période estivale. Il y a en moyenne 80 inscriptions par année et ce, pour trois groupes d'âge allant de 4 à 12 ans.

Cette année, l'Association fêtera ses 10 ans d'existence. Pour l'occasion, une fête sera organisée pour clôturer la saison et souligner de façon spéciale cet événement.

Pour l'été 2013, le comité veut faire l'achat de 40 nouveaux chandails pour le groupe des 7-8-9 ans. Une soumission a été demandée et le coût global est de 1 000\$ (25\$/gilet).

CONSIDÉRANT QUE la popularité du soccer à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne se dément pas;

CONSIDÉRANT QUE les chandails du groupe de 7-8-9 ans sont arrivés à leur fin de vie;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes sont fiers d'arborer les couleurs de leur Municipalité et par ricochet, de développer leur sentiment d'appartenance;

CONSIDÉRANT QUE le comité du soccer est formé de six (6) parents bénévoles et que ceux-ci tentent de tenir les coûts d'inscription à un prix raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du soccer de St-François va fêter son 10^e anniversaire d'existence cette année et que le c.a. veut souligner cet événement;

CONSIDÉRANT QU'il faut acheter quarante (40) nouveaux chandails pour le groupe des 7-8-9 ans;

CONSIDÉRANT QUE le comité ne dispose pas des argents nécessaires pour défrayer le coût de ces chandails;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de payer les 40 nouveaux chandails pour un montant total de mille dollars (1 000\$);
 QUE l'achat des chandails soit considéré comme un investissement et non une dépense car ils vont permettre à des centaines de jeunes de bouger et ainsi développer de saines habitudes de vie;
 QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît l'apport de ses bénévoles et les remercie de leur implication soutenue.

GALA DES FINISSANTS À MONTMAGNY

À la séance régulière du 4 mars 2013, la Municipalité avait accepté de décerner des bourses aux finissants et finissantes résidant à St-François qui vont poursuivre leurs études postsecondaires à Montmagny.
 À l'époque, la Municipalité ne connaissait ni les noms, ni le nombre de gens visés.
 La Municipalité ne connaissait pas non plus le nombre de finissants.
 Le 26 avril dernier, la responsable du gala des finissants avisait la Municipalité qu'il y avait cinq (5) finissant(e)s de St-François.
 Donc, une bourse va être distribuée à chacun de ces étudiants vendredi le 14 juin à 19 h 30 à la salle Edwin-Bélanger de l'école secondaire Louis-Jacques Casault. Lors de cette soirée, une personne représentant la Municipalité remettra les bourses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy
 APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va remettre des bourses de cinquante dollars (50\$) aux finissant(e)s de Casault qui vont poursuivre leurs études à Montmagny;
 QUE la remise des bourses soit faite par monsieur le Maire à l'occasion du Gala des finissant(e)s le vendredi 14 juin à 19 h 30 à la salle Edwin-Bélanger de l'école secondaire Louis-Jacques Casault.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE DU SUD

La Société de développement de la Rivière du Sud a été créée afin de promouvoir et de favoriser le développement résidentiel sur le territoire de la Municipalité.
 Une des approches retenues a été d'accorder des crédits de taxes à tous ceux qui se construisent des résidences neuves sur le territoire de la Municipalité. Cette mesure est en vigueur depuis. Les crédits de taxes foncières consentis sont de:

- 100% à 1^{ère} année sur le foncier
- 75% la 2^e année sur le foncier
- 50% la 3^e année sur le foncier

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour transférer dix mille dollars (10 000\$) à la Société de développement afin qu'elle puisse poursuivre son mandat?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde son consentement pour le transport d'une somme de dix mille dollars (10 000\$) à l'organisme sans but lucratif «Société de développement de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud»;

QUE cette somme aide la Société de développement à rencontrer les objectifs de sa charte.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI/CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le Carrefour Jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny lance sa treizième campagne de financement. Le Carrefour de la MRC de Montmagny est un organisme sans but lucratif, subventionné par Emploi-Québec, qui œuvre auprès des jeunes de 15 ans et moins. Il offre gratuitement l'accès à différents services dans le but d'informer, de conseiller et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'intégration vers un emploi, pour un retour aux études ou une exploration entrepreneuriale.

«Investir dans cette campagne de financement, c'est permettre à des jeunes de choisir notre région comme milieu de vie et découvrir les opportunités qui s'offrent à eux.»

À titre informatif, la Municipalité a contribué pour 50\$ à leur campagne de financement de l'année dernière.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder une aide financière de cinquante dollars (50\$) au Carrefour Jeunesse-emploi afin de les aider à poursuivre leur mandat.

PASSAGE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ – TOURNÉE DES VAINQUEURS 2013

Le 17 août prochain, le tour cycliste «La tournée des vainqueurs 2013» passera dans votre municipalité. La tournée des vainqueurs est une randonnée cycliste visant à nous rappeler à tous qu'il faut profiter de la vie car elle est précieuse, mais fragile. Les organisateurs invitent donc les amateurs de vélo à s'inscrire à l'un des deux trajets proposés soit celui de 100 km ou celui de 150 km.

Le comité a comme objectif de remettre 100% des inscriptions recueillies en don à la Société canadienne du cancer.

Date: 17 août 2013

Heure de départ/retour: 8h30/16h30

Lieu de départ/retour: École secondaire Louis-Jacques Casault

Trajet: De Montmagny jusqu'à St-Roch des Aulnaies en empruntant le 132, de St-Roch à Ste-Louise, de Ste-Louise vers Montmagny, St-Pierre, St-François, Berthier-sur-Mer et l'arrivée à Montmagny

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son aval pour que la randonnée cycliste «La tournée des vainqueurs 2013» emprunte nos chemins municipaux le 17 août prochain;
 QUE les responsables de l'activité s'occupent de la sécurité des participants à la randonnée cycliste;
 QUE Dame nature soit du côté des organisateurs afin que l'événement soit couronné de succès.

DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN (À TITRE INFORMATIF)

Le défi têtes rasées Leucan de la MRC de Montmagny va avoir lieu le 1^{er} juin prochain au Café Bistro Au Coin du Monde de Montmagny sous la présidence de Me Nathalie Dubé.

PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT LA MESURE DES BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS

La firme «Aquatech» dépose une proposition de services professionnels pour la mesure des boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

OPTION 1

Mesure des boues des deux (2) étangs aérés.....1 230\$

OPTION 2

Mesure des boues des deux (2) étangs aérés
 Échantillonnage des boues et analyses de siccité .1 400\$

OPTION 3

Mesure des boues des deux (2) étangs aérés
 Échantillonnage des boues et analyse complète ...1 930\$

À titre informatif, la Municipalité avait retenu l'option 2 l'an dernier et fait faire en plus l'analyse complète des boues de l'étang no 1. Le tout pour un montant de 1 580\$ avant taxes.

CONSIDÉRANT QUE la mesure des boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés du système d'assainissement des eaux usées est maintenant exigée par le MAMROT;

CONSIDÉRANT QUE la mesure des boues doit être faite à l'aide d'un appareil appelé échosondeur et que la Municipalité n'en dispose pas;

CONSIDÉRANT QUE la mesure des boues est beaucoup plus précise avec un tel appareil;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir l'option 2 de la proposition (# 630-5375) de la firme «Aquatech» qui consiste à prendre la mesure des boues des deux (2) étangs aérés, à les échantillonner et finalement à faire des analyses de siccité pour la somme de mille quatre cents dollars (1 400\$) taxes en sus.

DÉTECTEUR DE DÉBORDEMENT CONCERNANT LES EAUX USÉES

L'enregistreur qui détecte les débordements au puits de surface situé près de la 4^e Rue Est ne fait pas son travail. Résultat: le MAMROT demande de corriger cette lacune dans les meilleurs délais.

Aquatech a demandé des soumissions auprès de deux fournisseurs:

- John Meunier 2 318,24\$ avant taxes
- Scadalliance 3 220,00\$ avant taxes

Dans la soumission de «Scadalliance», les opérateurs de l'usine ont surligné les fournitures requises seulement. Le prix total de ces fournitures s'élève à 3 220\$ avant taxes.

Les opérateurs de l'usine trouvent la proposition de «Scadalliance» supérieure. Pourquoi? Parce que l'enregistreur est mieux protégé et qu'il est imperméable. De plus, les connections de la flotte et de l'enregistreur sont de type militaire, donc beaucoup plus robustes. Il y a aussi une garantie de 2 ans sur les pièces et la main-d'œuvre tandis que John Meunier n'offre une garantie que d'un an.

La Municipalité aimerait que l'enregistreur actuel soit examiné par un spécialiste avant de prendre une décision à savoir si on le répare ou on le remplace.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- A) Concernant la maison que la Municipalité a achetée à côté du Centre des Loisirs et qu'elle a mise en vente, chaque proposition reçue sera examinée de très près et le meilleur projet soumis sera retenu. Ce n'est pas nécessairement la plus élevée. Il est question du type d'asphalte qui sera utilisé pour le pavage de la cour arrière des Loisirs.
- B) Concernant le nouveau développement domiciliaire, on demande quand les rues seront asphaltées et quand les bordures de rue seront faites?
- C) Combien d'heures de travail le tracteur Fendt a exécutées cet hiver?
- D) Pourquoi la Municipalité a acheté des pneus d'hiver pour le tracteur Fendt?

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 51.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les petites annonces de L'Écho

Nouveau service de garde en milieu familial

Les Trésors de Valérie, nouveau service de garde en milieu familial. Éducatrice formée, 6 ans d'expérience en CPE. Ouverture début septembre 2013. Programme éducatif du Ministère. Contactez à St-François Valérie Leblanc au 418-806-2157. ☎

Demande gardienne pour personne âgée

Demande gardienne à domicile pour personne âgée. Une journée/sem., 24 heures, de 7h à 7h, avec coucher sur place en chambre individuelle. Contactez Donald Martineau au 418-259-2250. ☎



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Objectif: 100 membres

En cette année du 20^e anniversaire, nous sommes à la portée d'atteindre le chiffre magique de 100 membres. Faites le décompte! Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

Ajoutez votre nom à cette liste.

Club de pétanque
Soc. de cons. du patrimoine
Cercle de fermières
Garde paroissiale
Bibliothèque du Rocher
Club FADOQ
Club social Les Pompiers (N)

Membre individuel

Gaétan Gendron
Mireille Fournier
Hélène Garant
Jean-Guy April
Louis-Marie Garant
Nicole Morin
Réjean Pellerin
Mario Marcoux
Jocelyne Noël
Micheline Thérberge
Jean-Guy Saint-Pierre
Fernand Bélanger
Monique Campagna
Benôit Laflamme
Linda Guimont
Normand Lesieur
Colette Boutin
Monique Lalliberté
Marie Laflamme
Marie-Louis Lamontagne
Denise Lamontagne

Raynald Laflamme
Camille Laliberté
Huguette B. Paré
Jacques Thérberge
Ernest Lachance
Denis Blais
Jean Rousseau
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet
Lucille Kiroauac
Lorraine Lamonde
Léo Picard
Simone T. Picard
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Blanche P. Bonneau
Gabriel Picard
Jean-Marc Gosselin
Nicole Rémillard
Jean Gendron
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Rose-Anne Laliberté
Jean-Yves Gosselin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Patricia Leblanc
Bernard Morin
Yves Laflamme, dg
Lise Blais

Pauline Lamonde
Lauréat Rousseau
France St-Hilaire
Simon Morin
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Denys Giasson
Aurèle Gendron
Louise Thérberge
Thérèse Morin
Yvonne Asselin
Rosario Montminy
Jean-Paul Morin
Jean Corriveau
Julienne Lamonde
Jeannette Cloutier
Sylvie Allaire
Joachim Lacroix
Yvette Cloutier
Gonzague Lamonde
Irène Cloutier
Rolande Gamache
Yves Laflamme, maire
Raynald Fiset
Martine Martineau
Nicole Bérubé (N)
Albiny Corriveau (N)

(N): Nouveau membre ☎

ALLERGIES SAISONNIÈRES PRÉVENTION ET SOULAGEMENT

Le printemps ramène son soleil tant espéré, mais aussi son éventail d'allergies aux différents pollens de bourgeons et de fleurs.

Leurs caractéristiques: démangeaisons des yeux, du nez et du palais, éternuements et écoulement nasal clair, larmolement, congestion nasale et maux de tête, toux et essoufflement. Plusieurs produits existent pour soulager ces symptômes. Demandez conseil à votre professionnel de la santé pour choisir le meilleur produit pour vous.

Pour prévenir l'apparition des symptômes: garder les portes et fenêtres de la maison fermées et utiliser un climatiseur avec filtre, conduire avec les vitres de l'auto fermées, éviter les champs pendant la saison de pollinisation.

Demandez notre brochure « Allergies saisonnières » offerte gratuitement en succursale.



VINCENT LAMONDE BOULET
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728



MA CAISSE
PERFORME.
MA CAISSE
REDONNE.

570 000 \$

retournés sous forme de
ristournes individuelles
et d'engagements dans
le milieu.

DÉPÔT LE 23 MAI 2013.

La ristourne, un autre avantage de Desjardins.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer